

Propositions communes pour promouvoir la mobilité européenne universelle grâce au volontariat

Au fil des années, la mobilité européenne s'est imposée comme un levier essentiel pour construire un sentiment d'appartenance européenne et renforcer la solidarité entre citoyens, en permettant aux Européens de se découvrir mutuellement, ainsi que leurs langues et cultures. Elle constitue l'une des politiques les plus efficaces pour développer chez les jeunes l'autonomie, l'acquisition de compétences formelles et informelles, et, à terme, favoriser leur insertion professionnelle et leur engagement citoyen de manière durable. Au-delà des réussites majeures d'Erasmus, l'accès à la mobilité européenne par le biais du volontariat structuré — tel que proposé par le Corps européen de solidarité ou, déjà, dans certains États membres, par des services civiques nationaux parfois interconnectés — apporte une valeur ajoutée spécifique. Il constitue un outil particulièrement puissant pour répondre aux grandes priorités européennes et nationales, tout en représentant l'une des politiques de jeunesse les plus efficaces existantes. Les résultats du volontariat structuré, de type service civique, sont particulièrement significatifs en matière d'insertion professionnelle, de participation citoyenne à long terme et d'engagement collectif. Par nature, il demeure également l'un des rares dispositifs véritablement ouverts à toutes et tous ceux qui souhaitent contribuer, sans condition préalable liée au niveau de formation, aux compétences, à la maîtrise des langues étrangères ou encore aux situations économiques, sociales ou de santé. La mise en relation d'un volontariat européen ambitieux, inclusif et de grande ampleur avec les dispositifs existants de volontariat local et national de type service civique — qui mobilisent déjà des centaines de milliers de jeunes chaque année — apparaît comme la voie permettant de construire un véritable accès universel à la mobilité.

Il ne doit plus s'agir d'une opportunité réservée à quelques jeunes privilégiés ou aux seuls pays les plus avancés en matière de politiques de jeunesse, mais d'une possibilité offerte à l'ensemble des jeunes Européens (5 millions par an) qui doit incarner un deuxième pilier de la mobilité européenne, complémentaire à Erasmus.

Cette ambition se fonde sur l'engagement au développement du Service Civique à tous niveaux en Europe:

- i) Sur le plan qualitatif, en développant des parcours plus inclusifs, mieux articulés et reposant sur des standards communs renforcés définissant le volontariat structuré ;**
- ii) Sur le plan quantitatif, en créant les synergies de programmes nationaux et européens nécessaires pour permettre l'accès au volontariat au plus grand nombre et toucher progressivement une génération entière.**

Le Corps européen de solidarité comme véritable pilier de la mobilité européenne

Dans le contexte du renouvellement du budget européen et des programmes au sein d'un Erasmus consolidé, le Corps européen de solidarité doit demeurer une priorité clairement identifiée. Il doit devenir un véritable deuxième pilier de l'accès à la mobilité européenne, aux côtés d'Erasmus. Une augmentation significative de ses moyens — jusqu'à dix fois plus de missions proposées chaque année, pour un milliard d'euros par an — permettrait seulement déjà de répondre au nombre actuel de jeunes candidats.

Utiliser le Corps européen de solidarité “in country” comme test du service civique dans toute l'Europe

Aujourd'hui, environ un quart des États membres disposent de dispositifs de volontariat de service civique locaux et nationaux structurés, financés et largement accessibles, complémentaires au Corps européen de solidarité. Plus de la moitié des autres pays expérimentent ou développent actuellement de tels modèles. Le Corps Européen de Solidarité “in country” doit permettre au niveau européen à tous les pays de tester, de manière coordonnée, des formes de volontariat structuré local avant leur éventuelle généralisation à l'échelle nationale.

Un Corps Européen de Solidarité “in country”, maintenu, avec 20% des fonds globaux (et pas de limite nationale) doit offrir la possibilité dans les pays ne disposant pas encore d'un service civique national, aux jeunes d'effectuer une première mission d'au moins six mois dans leur propre pays avant de poursuivre par une mobilité européenne.

Des standards européens pour les « Corps nationaux de solidarité » (services civiques)

Le Corps européen de solidarité, comme les dispositifs locaux et nationaux existants de service civique équivalent — qui pourraient être regroupés sous l'appellation de Corps “nationaux” de solidarité — partagent des caractéristiques communes qui les distinguent clairement de la formation, des stages, de l'emploi ou du travail salarié. Ils se différencient également du bénévolat, auquel ils peuvent souvent être assimilés à tort, notamment dans les pays où le service civique n'existe pas encore. Des standards communs au niveau européen pourrait établir un socle minimal de référence, recoupant les services civiques existants, et posant un modèle pour les pays souhaitant en créer, concernant les droits et devoirs des participants, les tranches d'âge concernées, la durée des missions, le statut des volontaires, les modèles de soutien financier permettant un engagement à temps plein ou significativement partiel, l'accompagnement, le mentorat et la reconnaissance des compétences acquises.

Ce socle commun constituerait un modèle de référence facilitant le développement de nouveaux dispositifs nationaux, interopérables, tout en laissant à chaque pays la possibilité d'adapter son modèle aux réalités locales.

Une coalition réunissant États, agences, territoires, grandes ONG, acteurs de l'accueil et volontaires eux-mêmes

La mise en place de rencontres régulières entre l'ensemble des parties prenantes permettrait de favoriser l'échange de bonnes pratiques, la reconnaissance mutuelle des expériences, la mutualisation des outils et des méthodes, l'augmentation progressive des échanges de volontaires entre pays. Cette coopération devrait s'inscrire dans une logique de complémentarité entre les Corps nationaux et le Corps européen de solidarité, articulée l'un avec l'autre, tant sur le plan opérationnel que budgétaire.

Mobiliser des volontaires sur des missions communes emblématiques des grands enjeux et moments européens, et systématiser le volontariat comme réponse de politique publique

Les politiques de jeunesse liées au volontariat devraient être reconnues comme des instruments majeurs de résilience démocratique et sociétale. Elles constituent un levier transversal à fort impact pour contribuer à la mise en œuvre de politiques publiques ambitieuses. À court terme, cette approche pourrait se concrétiser autour de priorités communes définies par les États membres souhaitant coopérer. Les volontaires des Corps de solidarité nationaux et européens pourraient ainsi être mobilisés conjointement et de manière visible sur des enjeux majeurs tels que 1) l'action climatique et environnementale 2) la solidarité internationale, notamment avec l'Ukraine 3) la solidarité inter-générationnelle avec les personnes âgées 4) les grands événements sportifs ou culturels comme les années européennes ou les Jeux Olympiques d'Hiver 2030.

À plus long terme, à l'image des pratiques développées par les Nations Unies, l'Union européenne pourrait systématiser l'utilisation des Corps nationaux et européen de solidarité comme un véritable outil de mise en œuvre de toutes ses actions, appels à projets, financements et politiques publiques, qui s'appuierait ainsi sur la mobilisation des citoyens.

À terme, l'ensemble de ces initiatives devrait converger vers un plan d'action européen commun, au niveau de l'Union européenne ou dans un cadre multilatéral, visant à renforcer la coopération entre les services civiques existants, les nouveaux dispositifs nationaux et locaux ainsi que les instruments européens.

Ce plan pourrait également définir des orientations communes afin de développer davantage la mobilité européenne et l'engagement volontaire pour toutes et tous.

Signataires (ils représentent plus de 50 000 volontaires européens et en service civique par an)

Benjamin Sibille — Directeur général et fondateur, Collectif pour un Service Civique Européen (France / UE); **Marinella Linati** — Directrice pour l'Italie, Collectif pour un Service Civique Européen (France / UE); **Marie Trellu-Kane** — Secrétaire générale du Conseil d'administration et fondatrice, Unis-Cité (France); **Thierry Sibieude** — Président, Unis-Cité (France); **Sabine Horstmann-Schuhl** — Directrice, Freiwilligendienst, Diözese Rothenburg-Stuttgart (Allemagne); **Guido Spaccaforio** — Vice-président, Fondazione AMESCI (Italie); **Vladimír Škuta** — Président, Tmelník z.s. (République tchèque); **Juan Pedro Barrero** — Technicien, Arrabal-AID (Espagne); **Juan De Lucas** — Directeur du département international, Arrabal-AID (Espagne); **Agnieszka Lissowska-Lewkowicz** — Présidente du conseil d'administration, Stowarzyszenie Centrum Wolontariatu (Pologne); **Marios Nicolaou** — Chargé de mission, Human Resource Development Authority of Cyprus (Chypre); **Dimitra Anagnostopoulou** — Responsable Technologie, TIC et Communication, Municipality of Tripolis (Grèce); **Nathalie van Innis** — Directrice des opérations, Plateforme pour le Service Citoyen (Belgique); **Lakshya Raj** — Président, EU Nexus (Estonie); **Stefano Campanari** — Président, Scambieuropei ETS (Italie); **Malaury Morin** — Directrice de campagne, Blutoopia (France); **Mouvement associatif français** — Réseau de 70 structures (France); **Yanis Lammari** — Codirecteur, Youth ID (France / Espagne); **Lorène Arnoult** — Présidente, Jeunes Européens – France (France); **Harishan Uthayakumar** — Coprésident, Animafac (France); **Luigi Balacco** — Directeur, Associazione InCo-Molfetta (Italie); **Lisa Ménétrier** — Présidente, Parlement Européen des Jeunes – France (France); **Paolo Stollagli** — Président, Associazione Antigóna (Italie); **Adriano Difronzo** — Président, EUROSUD (Italie); **Laurence Aubron** — Directrice, Euradio (France); **Baptiste Mulot** — Directeur exécutif, Association Beauval Nature (France); **Thomas Gachet** — Secrétaire général adjoint chargé de la Jeunesse et de l'Engagement citoyen, La Ligue de l'enseignement (France); **Suzanne De Cheveigne** — Présidente, Association Nationale Compagnons Bâisseurs (France).

